

Réf. 5		
Nom du Projet : Définition et analyse des modalités de mise en œuvre des appuis budgétaires sectoriels et des appuis institutionnels du programme PARADDER (Programme d'Appui à la Réforme Administrative, à la Décentralisation et au Développement Economique Régional) au Mali dans le cadre du 10 ^{ème} FED		Pays : République du Mali
Lieu : République du Mali		Personnel spécialisé fourni par votre société (profils) : ⇒ Expert en réforme de l'Etat et en développement institutionnel
Nom du Client : Ordonnateur National du FED		Nombre d'employés ayant participé au projet : 2
Adresse :		Nombre de mois de travail ; durée du Projet : 05 homme / mois
Date de démarrage (mois/année) : 01/2009	Date d'achèvement (mois/année) : 05/2009	Valeur approximative des services fournis par Duradeve Consulting : 23 410 482 F CFA F CFA – 35 689 € Valeur approximative des services fournis par le Consortium : 128 239 594 F CFA – 195 500 €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels : TRANSTEC		Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés : 15 hommes / mois
Nom et fonctions des responsables: Monsieur Olivier Caux, Directeur des Opérations, Duradeve Consulting		
Descriptif du projet : L'étude a pour objectif d'instruire un nouveau Programme d'Appui à la Réforme Administrative, à la Décentralisation et au Développement Economique Régional (PARADDER) de la CE au Mali dans le cadre du 10 ^{ème} FED. Les consultants devront définir avec précision les modalités de mise en œuvre du PARADDER dans ses composantes d'appui budgétaire sectoriel et d'appui institutionnel. <ul style="list-style-type: none"> ⊗ Pour la composante d'appui budgétaire sectoriel, l'étude a pour objectif de : Etablir un diagnostic des besoins et des appuis budgétaires sectoriels existants des partenaires techniques et financiers (PTF) et définir la programmation des appuis budgétaires sectoriels, d'un montant de 52 M€ sur la période 2010 – 2014 ; ⊗ Pour la composante d'appui institutionnel, l'étude a pour objectif d'établir un diagnostic des besoins et des appuis institutionnels existants des partenaires techniques et financiers (PTF) et définir la programmation des appuis institutionnels, d'un montant de 20 M€ sur la période 2010 – 2014. 		
Description des services effectivement rendus par votre personnel : L'expertise fournie (Expert en réforme de l'Etat et en développement institutionnel) se doit d'appuyer précisément la formulation et l'identification de l'appui communautaire au programme PARADDER En accompagnement de la composante d'appui budgétaire sectoriel (dont la répartition pourrait être la suivante : 15 M€ pour le volet de la réforme de l'Etat, 30 M€ pour le volet de la décentralisation et 7 M€ pour le volet du développement économique régional), l'expert sera responsable de la composante appui institutionnel (dont 4 M€ d'appui institutionnel à la réforme de l'Etat, 4 M€ d'appui institutionnel à la décentralisation et 12 M€ d'accompagnement en appui institutionnel au développement économique régional). Phase d'identification : (i) Analyse et bilan succinct et argumenté des principales forces et faiblesses des modalités opérationnelles des programmes PARAD et ADERE-Nord (9 ^{ème} FED) dans leurs composantes d'appui institutionnel et		

d'appui budgétaire sectoriel et des parties prenantes, (ii) Constitution d'une cartographie de l'ensemble des appuis institutionnels et appuis budgétaires sectoriels dans les domaines de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et du développement économique, et (iii) analyse des domaines d'évaluation clés de l'appui budgétaire sectoriel.

Phase de formulation : (i) Identification formelle des structures bénéficiaires et définition précise du contenu des appuis administrés dans le cadre de la programmation des appuis institutionnels, (ii) Définition des modalités opérationnelles du programme et préparation des documents contractuels y afférents , (iii) finalisation de l'analyse des domaines d'évaluation clés de l'appui budgétaire sectoriel, (iv) rapport de formulation des appuis budgétaires sectoriels et des appuis institutionnels et (v) un atelier final de restitution et de consultation.